

La gazette

Toutes les informations de la commune

JUILLET 2024

CINÉMA DE PLEIN AIR

Le Comte de Monte-Cristo

Le 23 juillet à 21h30 à la Paleine à Brézé, rue du Puits Aubert. Projection du film «Le Comte de Monte-Cristo»

«Victime d'un complot, le jeune Edmond Dantès est arrêté le jour de son mariage pour un crime qu'il n'a pas commis. Après quatorze ans de détention au château d'If, il parvient à s'évader. Devenu immensément riche, il revient sous l'identité du comte de Monte Cristo pour se venger des trois hommes qui l'ont trahi.»

Film sorti en 2024. - Aventure, Historique de Matthieu Delaporte, Alexandre De La Patellière avec Pierre Niney, Bastien Bouillon, Anaïs Demoustier...

Buvette sur place assurée par le Comité des Fêtes de Chacé.

5,80€ Billetterie sur place assurée par Le Grand Palace.

Sous réserve de la météo.



IDENTIFICATION ANIMAUX

Tous les animaux de compagnie doivent être identifiés.

Il est obligatoire d'identifier son animal :

- Pour les chiens, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 4 mois
- Pour les chats, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 7 mois.

Un chat est considéré «libre» s'il est identifié à l'aide d'un collier, d'un tatouage ou bien d'une puce et stérilisé, ce qui lui permet de circuler librement.

Plus d'infos : <https://identifier-mon-animal.fr/>

3677, un nouveau numéro pour alerter et signaler sur les cas de maltraitance animale. Le numéro proposé est opérationnel 7j/7j.

HORAIRES TONTES & NUISANCES

Pour préserver la tranquillité de chacun, tout appareil entraînant des nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse, motoculteur..) ne peut être utilisé qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Le tapage nocturne est constaté lorsqu'un bruit est dit répétitif, intensif, qui dure dans le temps et qui intervient entre 22h et 7h.

<https://www.maine-et-loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-chasse-peche-foret/Bruits-de-voisinage>

INFORMATIONS COMMUNALES

MANAGER CENTRE BOURG

Christophe Le Louarn, manager de centre-ville, entre en action à Bellevigne-les-Châteaux



Un agent contractuel, recruté à temps plein par la Communauté d'Agglomération, assurera ainsi ses missions à raison d'une journée par mois pour le compte de la commune de Bellevigne-les-Châteaux.

Mais quelles sont ses missions ?

- Animer, de coordonner et de dynamiser le tissu commercial des centres-bourgs de plusieurs communes de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- Mobiliser, fédérer et impliquer les **commerçants** dans les actions qui contribueront à dynamiser le commerce local et favoriser la fréquentation des commerces de proximité
- Accompagner les commerçants dans leurs démarches administratives auprès des communes et de coordonner, en lien avec les services communaux, le suivi de leurs diverses autorisations : démarches d'urbanisme, enseignes, terrasses, accessibilité, débits de boissons, etc. ;
- Assurer l'interface entre les différents acteurs publics et privés participant au fonctionnement du commerce, les mobiliser et les fédérer dans leurs actions
- Prospecter, orienter et soutenir les porteurs de projets dans leur démarche d'implantation
- Faire preuve de créativité à travers des propositions innovantes en termes de services, de marketing, de communication et de promotion afin de maintenir et de développer l'attractivité des centres bourgs
- Participer à la valorisation de l'image de la commune et de ses commerces pour le développement du commerce des centre-bourgs, avec pour objectifs le développement de l'offre, le développement des flux et la modernisation de l'outil commercial
- Assurer une fonction de conseil, tant auprès des professionnels que des élus et maires de la Communauté d'Agglomération : conseil individuel, veille juridique et réglementaire, appui méthodologique, etc.

Les commerçants de Bellevigne-les-Châteaux ont dorénavant un interlocuteur privilégié depuis le 15 juin dernier.

Vous ne tarderez pas à le croiser dans les centre-bourg des trois communes historiques, puisqu'il viendra à leur rencontre.

DÉFI MOBILITÉ

Organisé par Alisée en partenariat avec l'ADEME et la Région Pays de la Loire, le Défi Mobilité est une aventure collective créée pour (re)découvrir les usages de la mobilité sur les trajets domicile-travail et domicile-école.

Pour cette première participation, les agents de la commune ont souhaité mettre en avant les trajets domicile-travail réalisés via des mobilités douces du 15 au 21 avril.

Cinq agents ont donc participé à ce défi mettant en valeur 22 trajets. Ce qui a permis de réaliser une économie de 62,828 kg de CO2 pour une distance de 478.9 km.

Un panier garni a été offert aux participants à ce défi sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Un panier a été partagé entre les participants de notre commune.



INFORMATIONS COMMUNALES

POSE DE LA PLAQUE À L'ÉCOLE DE SAINT-CYR-EN-BOURG

Le samedi 22 juin à 11h, en compagnie d'élus et d'habitants, Monsieur FROGER, maire de Bellevigne-les-Châteaux a dévoilé la plaque, nommant ainsi l'école de Saint-Cyr-en-Bourg, «Groupe scolaire Marcel NEAU».

Julie, la petite fille de Marcel NEAU, présente lors de l'inauguration, représentant les membres de la famille, peut être fière du parcours de son grand-père et de son investissement sur la commune historique de Saint-Cyr-en-Bourg.

Marcel NEAU, élu durant 42 ans, dont 4 mandats de Maire à Saint-Cyr-en-Bourg, est à l'origine du développement économique de la commune : on trouve la construction de l'école, le gymnase, le salon de coiffure et l'épicerie, quelques quartiers d'habitations et bien d'autres réalisations...

Ainsi, c'est au regard de toutes ses actions au profit de ses concitoyens que nous avons eu la joie de découvrir cette nouvelle plaque en un lieu essentiel de la vie de nos jeunes enfants.



CCAS

RAPPEL : Visite de châteaux et soirée cabaret du 14 septembre 2024

Au programme:

- 14h de la salle des sports de Saint-Cyr-en-Bourg
- 15h visite guidée du château et du parc de Brissac-Quincé avec dégustation de vins
- 17h30 château Villeneuve de Martigné-Briand, visite guidée du parc
- 19h30 Cabaret des Belles Poules à TERRANJOU

Inscriptions en mairies déléguées.

ATELIERS DE LA MOBILITÉ

Le CCAS propose des ateliers de la mobilité les **lundis 2 et 30 septembre 2024** de 14h à 17h, salle des Paillons à CHACÉ. Ces ateliers permettent d'actualiser les connaissances du code de la route, de comprendre rapidement la signalisation, de favoriser la prise de conscience des contraintes liées à la conduite, de s'auto-évaluer, d'apprendre à réagir en cas d'accident et de découvrir de nouvelles formes de mobilité.

Ces ateliers sont gratuits, ne tardez pas à vous inscrire dans les mairies déléguées de Bellevigne-les-Châteaux avant le 31 juillet (atelier de 20 personnes maximum) !

Pourquoi organiser ces ateliers ? Parce que la mobilité personnelle demeure un facteur essentiel de bien-être social, économique et qu'elle est indispensable à la qualité de vie. Parce que l'environnement, les infrastructures, les modes de déplacements, la technologie évoluent sans cesse, de plus en plus vite et qu'il est nécessaire de s'y adapter. Parce que inévitablement nos capacités (ouïes, vues, auditions, motricité) évoluent avec l'âge et ont un impact sur notre comportement et mobilité. Parce qu'il existe des apprentissages et des méthodes simples et efficaces qui participent activement à la promotion de la santé et d'une mobilité durable.



INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

BRÉZÉ PATRIMOINE

Journées du patrimoine



Les 21 et 22 septembre auront lieu les journées du patrimoine.

Le Château de Grand Fond sera ouvert pour des visites guidées gratuites uniquement sur réservation de 10h à 13h et 16h.

Réservations à partir du 24 août par mail jusqu'au mercredi 18 septembre : patrimoine.chateaugrandfond@gmail.com

KARATÉ SAINT-CYR-EN-BOURG

Fin d'année sportive au karaté de Saint-Cyr-en-Bourg

Le club Kahuzo de Bellevigne-Les-Châteaux a organisé le spectacle de fin d'année ce vendredi 14 juin à la salle de sport de St Cyr en bourg. Chaque groupe d'enfants (scarabée, tigre, dragon et ados) a effectué une petite représentation devant leurs parents.

A la fin des représentations, chaque élève a reçu une nouvelle ceinture donnée par leur professeur Mr Danard Jimmy.

Les cours de karaté se terminent mais le club organise une sortie au parc de loisirs l'étang le samedi 6 juillet pour tous leurs membres.

Les cours reprendront mi-septembre avec une présence au forum des associations le 31 août.



TENNIS CLUB BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

Le Tennis Club Bellevigne les Châteaux-Varrains vous informe que la campagne d'adhésion dédiée à la saison sportive allant du 1er Septembre 2024 au 31 Août 2025 débutera fin Août.

Le Club ne pratique que le tennis loisir (pas de compétition). Il accueille dans une ambiance chaleureuse et conviviale tout type de joueurs, du jeune au beaucoup moins jeune, du débutant au joueur confirmé. Les adhérents peuvent donc pratiquer ce sport de manière autonome soit en famille, soit avec leurs amis ou soit avec d'autres partenaires rencontrés dans le club. En fonction des demandes, des cours d'initiation ou de perfectionnement peuvent être organisés.

Pour pratiquer ce sport, plusieurs tranches horaires nous sont allouées par les communes de Bellevigne-les-Châteaux et de Varrains dans chacun des quatre courts suivants :

- 1 court extérieur aux IFS à Varrains
- 1 court en salle aux IFS à Varrains
- 1 court en salle à Saint-Cyr-en-Bourg
- 1 court en salle à Brézé

Tarifs en vigueur pour la saison 2024/2025

	Adulte	Enfant mineur	Famille (à partir de 3 personnes)
Tarifs annuels (Du 1er sept au 31 août)	40 €	25€	Moins de 5€ à chaque membre
Tarif été (Du 1er mai au 31 août)	30€ Seulement pour le cours extérieur de Varrains	20€ Seulement pour le cours extérieur de Varrains	Pas de réduction
Tarif invité (toute l'année)	5€	5€	Pas de réduction

Pour toute demande d'information vous pouvez laisser un message sur tcbv49@hotmail.com

Pour toute demande d'adhésion vous pourrez contacter :

M. Serge GOUAILLIER (Varrains) tel. 06.37.94.05.85
M. Laurent JARRY (Brézé) tel. 06.83.28.70.60

Les appels téléphoniques à ces référents ne pourront s'effectuer qu'entre 15 heures et 19 heures.

Nous pourrions aussi vous accueillir pour vous informer et éventuellement pour enregistrer votre adhésion lors du Forum des Associations qui aura lieu le samedi 31 Août de 14 heures à 18 heures dans le complexe sportif de Saint-Cyr-en-Bourg.



INFORMATIONS ASSOCIATIVES & CULTURELLES

ASSOCIATION GYMNASTIQUE SAINT-CYR-EN-BOURG

L'Association « Gymnastique Saint-Cyr-en-Bourg » vous propose trois activités physiques différentes.

1. Le Pilates, discipline avec des techniques douces alliant mouvements et respiration. Le groupe de participants est limité à une douzaine de personnes afin d'assurer une bonne qualité de pratique et un accompagnement presque personnalisé. Deux niveaux sont proposés :

- Le Pilates fondamental (pour débutants) qui se fera le mercredi matin de 10h45 heures à 11h45 heures ;
- Le Pilates intermédiaire qui aura lieu le mercredi matin aussi, de 9h45 heures à 10h45 heures.

Les séances se tiendront dans la salle parquetée de Saint-Cyr-en-Bourg et commenceront début septembre.

Le coût annuel de l'adhésion est de 205 € pour un nombre d'environ 36 séances (moins de 6 €/séance) distribuées sur toute l'année sauf sur les périodes de vacances scolaires.

2. La gymnastique d'entretien, qui est une séance de sport alliant le renforcement musculaire (à l'aide de ballons, petits haltères, élastiques, bâtons, etc.) et des techniques dynamiques permettant de travailler le cardio, l'habileté motrice, la mémoire et la coordination. Les séances commenceront début septembre et auront lieu le vendredi de 10h à 11h dans la salle parquetée de Saint-Cyr-en-Bourg.

Le coût annuel de l'adhésion est de 75 € pour approximativement 36 séances (environ 2 €/séance) distribuées sur toute l'année, y compris une semaine sur deux durant les périodes des petites vacances scolaires, mais qui s'interrompent durant les grandes vacances d'été.

3. Gymnastique « tonic » ou fitness, qui est une séance de sport active qui poursuit un but de remise en forme par du renforcement musculaire et cardio-musculaire. Chacun fait à son rythme et à son niveau afin de travailler en toute sécurité. La séance est animée et encadrée par un coach diplômé et formé aux techniques de remise en forme et de musculation. Les séances débuteront début septembre et auront lieu le mercredi de 19 heures à 20 heures dans la salle parquetée de Saint-Cyr-en-Bourg. Le coût annuel de l'adhésion est de 75 € pour approximativement 36 séances (environ 2 €/séance) distribuées sur toute l'année

sauf sur les vacances scolaires.

Ces activités sportives s'adressent autant aux débutant(e)s qu'aux pratiquant(e)s confirmé(e)s. L'association a fait le choix de proposer des adhésions à faible coût sans toutefois faire de concessions à la sécurité et à l'efficacité des séances, tout en maintenant l'équilibre du budget. Toutes les séances sont animées par une éducatrice sportive diplômée.

Si vous êtes intéressé(e) alors vous pouvez contacter dès maintenant l'Association en laissant vos coordonnées sur la messagerie asso.gym.stcyr@gmail.com

Nous pourrions aussi vous accueillir pour vous informer et éventuellement pour enregistrer votre adhésion lors du Forum des Associations qui aura lieu le samedi 31 Août de 14 heures à 18 heures dans le complexe sportif de Saint-Cyr-en-Bourg.

HARMONIE VARRAINS-CHACÉ

Prochaines sorties

- 31 août : Forum des associations
- 7 septembre : Fête des IFS à 16h30 à Varrains

A.C BRÉZÉ SAINT-CYR-EN-BOURG

A l'issue des cérémonies au pont de Baffou et d'Epieds, l'Association Patriotique de Brézé St-Cyr vous propose un repas normand.

30€ le menu :

- Spritz normand (Aperol, cidre)
- Assiette crudité OU
- Camembert rôti (pané) sur salade
- Quasi de veau à la normande OU
- Poisson St Pierre (ou assimilé au cidre)
- Gratin dauphinois individuel et légumes poelés.
- Tiramisu normand (fond pomme) OU
- Tarte tatin et sa boule de glace vanille.
- Vin en carafe, eau, café

Réservations avant le 18 août (chèque ou espèces) à M. Vignes Jean-François 26 rue de la Vienne 49260 Montreuil-Bellay 06.67.27.47.40 ou 09.62.13.63.02 J-f.vignes@laposte.net OU M. Rothé 8 rue Théophile Vaugoin, 49400 Saint-Hilaire-Saint-Florent 06.60.72.72.80 rothe.patrick@yahoo.fr

INFORMATIONS DIVERSES

PHARMACIE

La pharmacie du Château déménage !

Retrouvez nous dans nos locaux à partir du 19 août 2024 après midi – 30 route de Chacé 49260 Bellevigne-les-Châteaux.

Afin de nous préparer à vous accueillir sur le site de la Maison de Santé des vignes, LA PHARMACIE SERA FERMÉE DU 5 AOUT AU 18 AOUT 2024.

Ainsi, dans le but d'éviter toute rupture dans vos traitements médicamenteux, nous vous invitons à anticiper vos besoins.

PRÉVENTION INCENDIE

Rappels réglementaires

- Demande de coupe définitive : Toute coupe de plus de 1ha qui enlève plus de 50% du volume des arbres de futaie doivent faire l'objet d'une demande auprès des autorités compétentes.
- Reconstitution de l'état boisé : Toutes coupes rases de plus de 1ha doivent obligatoirement faire l'objet de travaux et de reconstitution de l'état boisé dans un délai de 4 ans si la régénération naturelle est insuffisante.
- Périmètre Natura 2000 : Toute coupe de plus de 1ha qui enlève plus de 50% du volume des arbres de futaie doit faire l'objet d'une évaluation d'incidence.
- Espace Boisé Classé : Toute coupe de plus de 1ha qui enlève plus de 50% du volume des arbres de futaie doivent faire l'objet d'une déclaration en Mairie.

PLAN CANICULE

Le plan canicule inclut une large action permettant d'identifier et de surveiller les personnes à risque.

Les personnes qui peuvent s'inscrire sur les registres des mairies dans le cadre du plan canicule doivent respecter l'une des conditions suivantes:

- Être âgé de 65 ans ou plus
- Être âgé d'au moins 60 ans et avoir été reconnu inapte au travail
- Être reconnu handicapé bénéficiant de l'AAH ou de la PCH, d'une carte d'invalidité, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, ou d'une pension d'invalidité.

L'inscription au plan canicule doit se faire chaque année. Elle est facultative mais vivement recommandée pour les personnes correspondant à ces critères. Toutes les informations figurant sur ces registres restent parfaitement confidentielles.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des associations revient cette année, le 31 août à la salle de Sport de Saint-Cyr-en-Bourg !

Le forum se déroulera de 14h à 18h, le samedi 31 août.

Venez à la rencontre des associations de Bellevigne-les-Châteaux et des alentours !

Comme chaque année, le forum des associations permet aux petits et aux grands de trouver leur sport ou loisirs de l'année.

Plus d'informations à venir sur le site internet et sur les réseaux sociaux.

Les associations souhaitant s'inscrire, peuvent nous contacter jusqu'au 19 août.



ENQUÊTE

L'INSEE (Institut Nationale de la Statistique et des Études Économiques) réalise une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

L'enquête a lieu tout au long de l'année auprès de logements tirés aléatoirement. Les ménages concernés seront interrogés par un enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses des enquêtés resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convention de prestation de service pour un manager de centre-ville à temps partagé

Une convention de prestations de services pour fixer les modalités de mise en œuvre de ce service est établie entre chacune des communes bénéficiaires et la Communauté d'Agglomération. La convention a pour objet de définir les modalités ainsi que les conditions dans lesquelles la communauté d'Agglomération met à la disposition de la commune de Bellevigne-les-Châteaux les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un service de manager de centre-ville à temps partagé.

Le conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer la convention.

Vous pourrez retrouver l'article sur le manager de centre-bourg à la page 2.

École du Chat Perché de Brézé – Audit énergétique

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du projet de rénovation de l'école du Chat Perché, commune déléguée de Brézé, programmée pour 2025 voire 2026, des subventions sont possibles au titre de l'amélioration énergétique.

Il propose à cet effet de faire réaliser un audit énergétique permettant à partir d'une analyse détaillée des données, de dresser une proposition chiffrée et argumentée de programmes d'économie d'énergie cohérents et amener la commune de Bellevigne-les-Châteaux à décider des investissements appropriés. Monsieur le Maire informe que pour cet audit la commune peut bénéficier de l'accompagnement du SIEMML

Le conseil Municipal décide de confier la réalisation d'un audit énergétique des bâtiments de l'école du Chat Perché au SIEMML.

Cantine scolaires – Tarification sociale

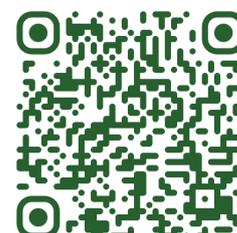
Depuis le 1er janvier 2019, le Gouvernement a créé un fonds de soutien pour aider certaines collectivités à mettre en place une tarification sociale de la cantine. L'objectif de la « cantine à 1 € » est de garantir aux familles des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire.

Il est proposé l'application d'une tarification sociale, à 5 tranches, selon le quotient familial :

Quotient familial	Catégorie	Tarif
De 0 à 600		0.50 €
De 601 à 800		0.75 €
De 801 à 1000		1€
De 1001 à 1200	Maternelle Commune	2.90€
	Maternelle hors Commune	3.20€
	Primaire Commune	3€
	Primaire hors Commune	3.30€
1201 et +	Maternelle Commune	3.40€
	Maternelle hors Commune	3.70€
	Primaire Commune	3.50€
	Primaire hors Commune	3.80€

Le conseil Municipal approuve la proposition de tarifs présentée ci-dessus, applicables au 2 septembre 2024.

Pour plus d'infos, retrouvez notre page dédiée au Conseil Municipaux :



JUILLET

13 JUILLET

FEU D'ARTIFICE

Pont de Chacé, feux d'artifice
À partir de 19h30
Aubade et retraite au flambeau
DJ | Buvette sur place

23 JUILLET

CINÉMA DE PLEIN AIR

21h30 | La Paleine à Brézé | «Le Comte de Monte-Cristo»



AOÛT

19 AOÛT

DÉMÉNAGEMENT PHARMACIE

Nouvelle adresse : Maison de Santé des Vignes 30 route de Chacé

24 AOÛT

COMMÉMORATION BAFFOU

Sur le pont de Baffou | 11h | Vin d'honneur
Repas organisé par l'association des Anciens Combattants de Brézé Saint-Cyr-en-Bourg



31 AOÛT

FORUM DES ASSOCIATIONS

Gymnase Saint-Cyr-en-Bourg | 14h à 18h

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 2 septembre 2024 à 18h30

Vous souhaitez faire paraître un article dans la gazette ?

Envoyez vos articles en format PDF ou Word et vos photos en pièces jointes avant le 1^{er} septembre 2024 à mairie@bellevigne-les-chateaux.fr / objet : «gazette»

Retrouvez nos actualités en temps réel sur la page facebook :
Mairie Bellevigne Les Châteaux